



VSS Veteranenbund Schweizerischer Sportschützen
ASVTS Association Suisse des Vétérans Tireurs Sportifs
TVS Tiratori Veterani Sportivi Svizzeri

Portrait de l'ASVTS

Qui sommes-nous ? Qu'avons-nous à offrir ? Qui peut devenir membre ?

Notre association comprend 16 sections et 1'800 membres qui tirent à la carabine 50 m et / ou 10 m. Nos buts sont de conserver chez les tireurs âgés l'intérêt du tir sportif et de le promouvoir. Nous encourageons aussi la camaraderie. Il est possible de demander son admission dans une section, en général au lieu de son domicile, dès le 1^{er} janvier de l'année où le tireur atteint son 55^{ème} anniversaire. Pour les classements il y a deux catégories : de 55 à 69 ans et les 70 ans et plus. Une licence n'est pas nécessaire pour participer à nos différents concours, à l'exception du Tir Fédéral des Vétérans Tireurs Sportifs.

Les compétitions suivantes sont organisées à l'intention de nos membres :

Tir annuel : chaque section organise chaque année, dans sa région, une compétition à la C 50 m. De deux à quatre passes peuvent être tirées et c'est l'occasion de gagner un bon-prime en vue d'obtenir tous les cinq ans un vitrail ou une carte-couronne d'une valeur allant de CHF 50.- jusqu'à CHF 300.- pour la septième prime. Cette compétition permet aussi de participer au concours de sections décentralisé.

Quelques sections organisent aussi un tir annuel à la carabine 10 m.

Maîtrise des vétérans à la carabine 50 m : ce concours comprend un tir de qualification à domicile de trente coups. Une carte-couronne récompense les performances. Les participants sont classés en trois catégories : les seniors et vétérans jusqu'à 69 ans, les seniors-vétérans de 70 ans et plus qui tirent « couché à bras franc » ainsi que les seniors-vétérans de 70 ans et plus qui tirent « avec appui ». Les meilleurs tireurs de chaque catégorie sont invités à une finale qui se tire en principe à Thoune.

Maîtrise des vétérans à la carabine 10 m : ce concours comprend un tir de qualification à domicile de quarante coups. Une carte-couronne récompense les performances. Les meilleurs tireurs sont invités à une finale, en principe à Lucerne.

Maîtrise des vétérans à la carabine 10 m sur appui : nos membres peuvent participer à ce concours dès l'âge de 55 ans. Il y a un tir de qualification à domicile de quarante coups. Une carte-couronne récompense les performances. Les meilleurs tireurs sont invités à une finale, en principe à Lucerne.

Championnat Suisse individuel des vétérans à la carabine 50 m : ce concours comprend un tir de qualification à domicile. Une carte-couronne récompense les performances. Les meilleurs sont invités à une finale (JU-VE) qui se tire à Thoune en même temps que pour les vétérans à 300 mètres et au pistolet 25 mètres.

Tir Fédéral des Vétérans Tireurs Sportifs : il est organisé tous les trois à cinq ans dans une région de Suisse. En plus des passes avec des répartitions, il est possible de tirer une maîtrise de trente coups qui permet d'obtenir une médaille gravée. Les seniors-vétérans peuvent la tirer sur appui. Pour ce tir une licence est obligatoire, mais la distance C 50 mètres n'est pas absolument nécessaire.

Vous pouvez trouver plus d'informations sur notre site internet : www.vss-asvts.ch ou auprès des membres du comité central ou des sections.